

Bulletin Municipal

2024



PIERREVILLE

Sommaire

Le mot du maire	3
Hommage à Jean-Paul	4
Nouvelles Commission Communal	4
Portrait : Auguste LAISNEY	5
Etat civil	6

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Le repas des aînés	7
Le téléthon	7
21 ^e Randonnée communale	8
Entretien du patrimoine	9

Cap à la demande	10
------------------	----

LES ACTEURS DE LA COMMUNE

Juliette Revelle - Marie Martin	11
---------------------------------	----

LES ASSOCIATIONS

APE du RPI de Pierreville, Saint Germain	12
Le Gaillard et Le Rozel - L'Amicale Pierrevillaise	12
La société de chasse	13
L'USPSG-Union Sportive Pierreville/St Germain	14
Le Gaillard	
Le club de l'Amitié	14
Evi danse Saint Marcouf	15
Les anciens combattants	15
Chronique paroissiale Saint Clair des Pieux	16

CANTINE - ECOLE - GARDERIE

La restauration scolaire	17
Le RPI -	18
La garderie périscolaire	19

INFOS PRATIQUES

Carte Nationale d'Identité (CNI) - PACS	20
Plan communal de sauvegarde	21 et 22
Réglementation brûlage des végétaux	23
Nouvelle gestion des déchets ménagers	24
Salle communale	25

BUDGET 2023

Section de fonctionnement	26
Section d'investissement	26

ENTREPRISES- ASSISTANTES MATERNELLES ACTION SOCIALE

Entreprises et meublés de tourisme	27
Assistants maternelles	28
Action sociale	29
Contacts utiles	30
Agenda - Conseils municipaux	31

Bulletin Municipal de Pierreville 2024

Revue d'information diffusée gratuitement à 350 exemplaires

Directeur de la publication : Thierry Lemonnier

Comité de rédaction : Sylvain Bulgarelli, Emilie Lelerre,

Bernadette Martin, Nadia Noël, Laurence Leconte,

Conception : Commission Communication

Impression : Icl graphic

Le mot du maire

Pierrevillaises, Pierrevillais

2023 se termine et 2024 commence pour le Conseil.

2023 a été une année très difficile et nous n'allons pas nous en cacher

Difficile, car il a fallu faire avec les démissions et un décès. Concernant les démissions, je souhaite remercier les deux membres du conseil qui ont démissionné qu'il s'agisse de Philippe au poste de 1er Adjoint ou de Christine en tant que conseillère municipale. Je sais ô combien la tâche au sein des conseils municipaux est de plus en plus ardue et on nous en demande de plus en plus. C'est pourquoi, je voudrais les remercier chaleureusement du travail qu'ils ont effectué pendant toutes ces années au sein du conseil municipal.

2023 a été aussi marquée par le décès de notre troisième adjoint Jean-Paul qui laisse au sein du Conseil, une trace indélébile et un grand vide. Nous avons voulu par l'intermédiaire de ce bulletin lui rendre un dernier hommage.

2023 a été également une année d'augmentation des coûts des services communs, qui aujourd'hui ne répondent plus à la demande ni à la solidarité que nous avons créée précédemment. Chaque commune se retrouve à payer des coûts et des services avec la fiscalité qui n'existe plus. Cette fiscalité va au Cotentin, mais les services précédemment créés ensemble sont bien redevenus de compétence communale et c'est donc à la commune d'en assumer le fonctionnement et le financement. Plus 1.3 million d'euros ont été versés en charges supports l'année dernière au Cotentin via les services communs pour l'ensemble du pôle, mais les services n'y sont pas, c'est pourquoi il faudra se poser les bonnes questions sur la gestion à venir de nos compétences.

Comme vous le voyez 2023 n'a pas été forcément une année propice aux travaux, mais vous verrez dans ce bulletin que la commune continue son bon vivre ensemble par l'intermédiaire de ses associations et de son RPI, ainsi que vous Pierrevillaises et Pierrevillais.

Je vous en souhaite bonne lecture



Thierry Lemonnier
Maire

RENSEIGNEMENTS MAIRIE

Téléphone : 02 33 04 33 82

Mail : secretariat@mairie-pierreville.fr

Site internet : www.mairie-pierreville.fr

Page Facebook

<https://www.facebook.com/CommunePierreville>

Laurence LECONTE, secrétaire de mairie vous accueille le :

Mercredi de 15 h à 17 h - Samedi de 9 h à 12 h

Merci de bien vouloir respecter ces jours et ces horaires d'ouverture (sauf urgence).

*Des permanences sont tenues par les élus (Maire, Adjointe) le mercredi de 15 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h sur rendez-vous auprès du secrétariat au **02 33 04 33 82***

Employés communaux :

- Valérie Revelle- Thierry Hamel
- Sylvain Aubert - Laurence Leconte
- Aurélie Cauchebrais

Personnel de garderie :

- Claire Le Page - Isabelle Laurent

Personnel de cantine rattaché au service commun du pôle de proximité de Les Pieux :

- Valérie De Amorin - Marie-Paule Ecourtemer
- Claire Le Page

Hommage à Jean Paul



2023, a été aussi marquée par le décès de notre troisième adjoint, Jean- Paul LE BOISSELIER.

Jean-Paul aurait eu 66 ans en février dernier, il laisse une trace indélébile et un grand vide parmi le conseil.

Jean-Paul était des personnes sur lesquelles on pouvait compter à n'importe quel moment de la nuit et de la journée. Il était proche de la population et très serviable.

Jean Paul était très investi dans sa mission d'adjoint. Il a donné tout son courage, apporté tout son savoir-faire pour faire en sorte que les bâtiments de la Commune soit entretenus. Toujours dans la recherche de trouver des solutions des plus économiques dans l'intérêt de la Commune !

Jean-Paul continu d'être à nos coté tous les jours, car son épouse et sa fille nous ont fait don de sa voiture qui lui servait lorsqu'il était adjoint. Au nom de la municipalité, je les remercie du fond du cœur, de ce geste qui est plus qu'un symbole pour nous tous.

Au revoir Paulo



Nouvelles Commissions en 2023

Suite à la démission de Philippe Clermont et du décès de Jean-Paul Le Boisselier, il a fallu désigner des nouveaux membres pour les commissions communales afin de permettre un bon fonctionnement de la commune.

Commission Finance

Ont été nommés :

- BESSIN Mélanie
- BULGARELLI Sylvain
- LEMONNIER Thierry
- MARTIN Bernadette
- SORIN Pierrick

Elu référent : LEMONNIER Thierry

Commission Communication

Ont été nommés :

- BULGARELLI Sylvain
- HOCHET Christine
- LELERRE Emilie
- LEMONNIER Thierry
- MARTIN Bernadette
- NOËL Nadia

Elu référent : NOËL Nadia

Commission Travaux & Batiments Communaux

Ont été nommés :

- CASTELEIN David
- CAUCHEBRAIS Lionel
- LELERRE Emilie
- LEMONNIER Thierry
- MARTIN Bernadette
- SIMON Yves
- SORIN Pierrick

Elus référents : CAUCHEBRAIS Lionel et SORIN Pierrick

Commission Voirie & Chemins Ruraux

Ont été nommés :

- BESSIN Mélanie
- CASTELEIN David
- COTTEBRUNE Xavier
- LEMONNIER Thierry
- MARTIN Bernadette
- SIMON Yves
- SORIN Pierrick

Elus référents : CASTELEIN David et COTTEBRUNE Xavier

Portrait : *Auguste LAISNEY*

Auguste Laisney est né le 08 décembre 1938 à Pierreville. Il demeure aujourd'hui au 20 route du moulin.

Né le deuxième d'une famille de sept enfants. A l'âge de 17 ans, Auguste part travailler chez Allais à Cherbourg, un grossiste en épicerie où il prépare les commandes pour les petits commerces du coin.

A l'âge de 21 ans Auguste part au service militaire de 1959 à 1961 où il se retrouve en Algérie pour combattre.

A son retour d'Algérie il rencontre Janine et se marie en 1963 à Pierreville.



De cette union naîtra David. Auguste a aujourd'hui 2 petits enfants, Andreas et Capucine.

A son retour du service militaire, il part travailler chez Yvon matériaux pendant quelques années puis il travaillera chez Lemaréchal, société de transport pendant 10 ans.

Il finit sa carrière à la communauté Urbaine de Cherbourg au service des eaux où il y a travaillé plus de 25 ans.

Auguste est notre porte drapeau communal depuis plus d'une trentaine d'année et a reçu la médaille pour 30 ans de porte drapeaux, nous tenons à le remercier de cet engagement. Merci Auguste.



Naissances:
Sont arrivés parmi nous



BRANTHONNE RIOULT Aniel Le14 mai 2023 à Cherbourg-en-Cotentin
LEBATARD TRAVERT Owënn Le 22 octobre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin
LEMOUSSU Ange Le 8 mars 2023 à Cherbourg-en-Cotentin
LEROUX LETOURNEUR Timen Le 13 décembre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin
LOUIS Jules Le 27 janvier 2023 à Cherbourg-en-Cotentin
RAMOS Mattia Le 24 mars 2023 A Cherbourg-en-Cotentin
ROUSSEL ARTU GeorgesLe 15 septembre 2023 A Cherbourg-en-Cotentin
TURPIN Pauline Le25 mars 2023 A Cherbourg-en-Cotentin

Mariages :
Se sont unis

VAILLANT Pierre & BOUFFEY Marine 3 juin 2023
LEMOUSSU Sylvain & BOSVY Julie 17 juin 2023
HOCHET Loïc & DESPLAINS Pauline 22 juillet 2023
LAISNEY David & SCOTT Angela 23 septembre 2023

PACS

MIGNOT Charly & MAUGER Morgane 1er juillet 2023
ARTU Pauline & ROUSSEL Jean-François 2 septembre 2023
THIEBAULT Flavy & GUERARD Anthime 23 septembre 2023
LEBATARD Corentin & FOLLIOU Estelle 9 octobre 2023
LETOURNEUR Jade & LEROUX Stéphane 2 décembre 2023



Décès :
Ceux qui nous ont quittés



LE BOISSELIER Jean-Paul le 17 septembre 2023 à Pierreville
LEROY Auguste le 3 décembre 2023 à Valognes
MOREAU Jean-Pierre le 19 janvier 2023 à Pierreville
NOËL Théophile le 26 février 2023 à Cherbourg-en-Cotentin
POSTAIRE Marie-Thérèse le 1er novembre 2023 à Caen
RACINE Louis le 25 août 2023 à Cherbourg-en-Cotentin

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Le repas des aînés

Le 28 octobre s'est tenu le traditionnel repas des aînés qui a permis de réunir à la salle communale de Pierreville les plus de 65 ans de la commune. Ce repas est toujours un moment important, c'est l'occasion pour les membres du CCAS de préparer le repas et de le servir avec l'aide des conseillers municipaux. 74 pierrevillaises et pierrevillais ont apprécié le repas.



Cette année, nos 2 doyens Marie-Louise Lefèvre et François Vrac n'ayant pas pu être présents au repas, c'est Marie Dumoncel et Francis Escolivet qui ont été à l'honneur. Des paniers garnis ont été distribués par les membres du CCAS à celles et ceux qui n'ont pu venir. Le curé des Pieux, le père Edgar Phaka Kumbu nous a fait l'honneur de sa présence. Cette année Daniel et Lionel Cauchebrais, ainsi que Francis Escolivet, nous ont donné un aperçu de leur répertoire en interprétant quelques chansons.

TÉLÉTHON

Toujours autant de générosité

Après des années marquées par des contraintes sanitaires, cette année le téléthon a retrouvé son format initial, avec collecte de dons en carriole, et soupe de l'espoir à la salle communale.

L'association « Courir c'est le pied » s'est de nouveau joint à nous cette année pour permettre la mise en place d'un trail et d'une marche au plus grand bonheur des « traileurs » et des marcheurs.

La collecte fut bonne puisque 4 779,09 euros ont été récoltés à l'échelle de la commune et, ce sont quelques 6 500 euros qui ont été récoltés à l'échelle du canton.

La collecte des madeleines est à déduire de ce montant puisque n'étant pas à proprement rattachée au canton mais à une association de la Hague.

Le collectif téléthon tient à remercier les généreux donateurs qui ont permis d'organiser la soupe de l'espoir avec des dons qui ont été intégralement reversés au Téléthon. Nous remercions chaleureusement pour ce geste de solidarité la GAEC de La Chauvinerie pour le don des légumes, Sergent traiteur des Pieux pour le don des plateaux de charcuterie, la Gaec de l'Hotel D'or pour le don du lait, ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette journée.



21^e Randonnée communale

Pédestre - VTT - Equestre

Cette année, sous un soleil radieux, la randonnée communale de Pierreville a eu lieu le samedi 26 août 2023.

Le mois d'août à Pierreville dans la Manche a été le théâtre d'une randonnée pédestre inoubliable, orchestrée par l'Amicale Pierrevillaise. Sous un ciel radieux, 26 équipes de marcheurs se sont élancées, accompagnées par 18 équipes équestres et VTT, formant ainsi une joyeuse cohorte d'aventuriers au cœur de la nature.

Les sentiers sinueux ont conduit les participants à travers des paysages bucoliques. Au pont des Mares, l'Oasis, point de ravitaillement tant attendu, a offert un répit bienvenu, une pause revigorante où les randonneurs ont pu se restaurer et user de leurs talents pour gagner des points pour leur équipe avant de reprendre la suite de l'aventure.



La convivialité régnait alors que les équipes échangeaient anecdotes et impressions, partageant l'esprit de camaraderie qui animait cette belle journée. Les cavaliers et les vététistes, tout comme les marcheurs, ont trouvé dans cette escapade un moment de détente précieux.

Le soir venu, tous se sont retrouvés à la salle communale pour un repas festif, mettant un point final à cette journée mémorable. Les sourires radieux et les récits animés ont témoigné de la richesse de ces instants partagés.

Et c'est dans cet esprit de camaraderie que s'achève cette belle journée, laissant derrière elle des souvenirs impérissables et des liens renforcés entre les participants.



Merci aux bénévoles pour l'organisation de cette très belle journée et à l'année prochaine.



Rénovation

La municipalité de Pierreville continue d'œuvrer pour entretenir le patrimoine de la commune, dont voici un bref résumé. Vous trouverez ci-dessous quelques photos représentant le résultat de ces travaux.

1/ Fin 2022 et courant 2023, des travaux ont été entrepris dans 3 logements de la commune, celui au-dessus de la Mairie et les deux logements près de l'école primaire.



2/ Nous avons procédé à l'arasement de la cheminée située au-dessus de la Mairie

3/ Durant le printemps, nous avons effectué des travaux de revêtement sur la route de la Carrière, en mitoyenneté avec la commune de Surtainville.

4/ En automne, toute la signalisation au sol a été refaite dans le bourg de Pierreville, permettant ainsi de sécuriser au maximum la circulation des personnes et des véhicules.

5/ En début d'hiver, nous avons investi dans un tracteur tondeuse pour permettre à nos employés de travailler avec des outils plus performants.

Un grand réfrigérateur est arrivé dans la salle communale pour remplacer les deux autres vieillissant



LES ACTEURS DE LA COMMUNE

Juliette REVELLE - A FLEUR DE SOI

Juliette a fait des études dans les services à la personne, elle a voulu continuer dans ce secteur mais en adoptant une autre approche : soulager avec des thérapies manuelles et naturelles.

C'est pourquoi elle s'est d'abord formée aux côtés de Mr Liot, au massage thérapeutique " arbre de vie". Mr Liot est le créateur de ce soin unique alliant 3 techniques :

- l'acupression (pression à l'aide des doigts et/ou mains à des points stratégiques du corps)
- shiatsu (étirements)
- aromathérapie (application d'huiles essentielles en fin de soin)

Ce massage atténue et décongestionne les douleurs corporelles, libère les racines nerveuses et toxines, lutte contre le stress et l'anxiété, améliore les fonctions organiques, améliore le sommeil ...

Récemment, Juliette s'est formée à une méthode de soin ancestrale, utilisée par nos aînés : la pose et le massage à l'aide de ventouses. Elles ont un effet anti-douleurs, elles permettent l'évacuation des toxines et des déchets non évacués et ont également un effet sur le stress, la colère... Elles peuvent être utiles pour aider le corps à lutter contre un rhume, une sinusite, des douleurs corporelles, une constipation ...

Les séances sont adaptées et individualisées aux besoins de chacun. Elles s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises souhaitant prendre soin de leurs employés.

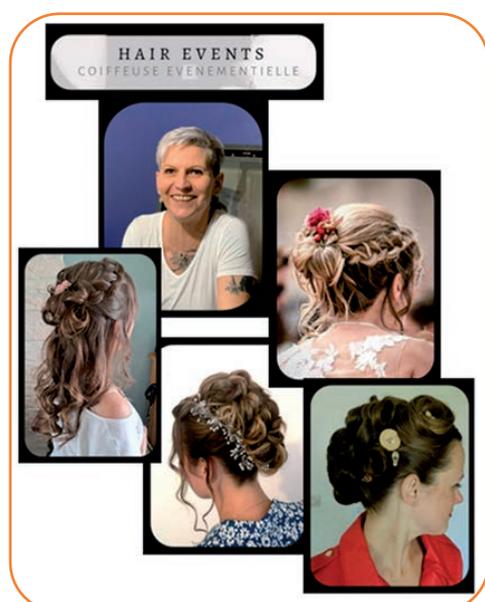
Le massage peut être plus doux pour les personnes qui en ressentent le besoin (enfants, personnes âgées...)

Vous pouvez retrouver Juliette :

- sur Facebook : A fleur de soi
- sur le site internet : <https://afleur-desoi.fr/>
- par téléphone : 0750289329



Marie MARTIN - HAIR EVENTS



Pierrevillaise pour ainsi dire depuis toujours, c'est à l'âge de 15 ans que Marie s'est lancée dans la coiffure.

Après l'obtention d'un CAP, d'un brevet professionnel styliste/visagiste et d'un brevet de maîtrise, elle a travaillé de nombreuses années en salon de coiffure, dont 5 en tant que chef d'entreprise.

Passionnée par la coiffure artistique, elle décide en 2016 de s'installer en tant qu'auto-entrepreneuse dans la coiffure événementielle.

Mariage, cocktail, anniversaire, défilé, shooting photo... sont autant d'occasions d'être la plus belle !

Marie met sa passion à votre service pour le plaisir d'être la plus élégante, tout en respectant vos envies et votre personnalité.

Elle se déplace à domicile ou sur le lieu de votre choix.

LES ASSOCIATIONS

APE DU RPI DE PIERREVILLE, SAINT GERMAIN LE GAILLARD ET LE ROZEL

En cette nouvelle année scolaire, lors de l'assemblée générale de l'APE, qui a eu lieu le 18 septembre 2023, un nouveau bureau a été élu :

Plusieurs activités ont pu être menées sur l'année 2022/2023 :

- Action Jus de pomme
- Marché de Noël
- Vente de torchons
- Repas Couscous
- Vente d'étiquettes personnalisées
- Fête de la musique

Ces actions ont permis de financer plusieurs sorties pour les enfants !

L'APE a également financé le spectacle de Noël et l'achat de calculatrices et cadenas pour les CM2 en prévision de leur entrée au collège.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APE a organisé un drive de pizzas en octobre ainsi que la réalisation d'un livre de recettes par l'ensemble des classes lors de la semaine du goût. L'APE a participé au traditionnel marché de Noël et organisé le spectacle de Noël pour les enfants du RPI. Ce dernier événement fut animé par les artistes de "Bretelles et Compagnie", petits et grands ont pu pleinement profiter de ce moment festif clôturé par la venue du Père Noël ainsi que la distribution d'un livre et d'un sachet de bonbons.

D'autres actions sont à l'étude pour 2024 tel que la vente des chocolats pour Pâques ainsi qu'un loto le samedi 23 Mars 2024 à la salle des fêtes de Saint Germain Le Gaillard et bien sûr la Fête de la Musique !

Pour l'équipe de l'APE

COMPOSITION DU BUREAU

Lucie BEAUCHAMP : Présidente

-Allison LAGRAR : Trésorière et **Romain ROCHER** : trésorier-adjoint

-Aude MARIE : Secrétaire et **Mathilde YVETOT** : secrétaire-adjointe

L'APE compte également une vingtaine de parents bénévoles sans qui rien ne serait possible.



L'AMICALE PIERREVILLAISE



L'association a pour but de :

- Financer ou participer au financement de tout projet dans un cadre récréatif, social et culturel (éducatif), à destination des enfants de la commune à tarifs préférentiel (Parc Astérix, Eurodisney, Puy du Fou ...)
- Favoriser la solidarité et le lien social entre les habitants de Pierreville
- Promouvoir l'attractivité de la commune.

En 2023 l'Amicale Pierrevillaise a réalisé diverses manifestations :
Sortie à Festyland, fête de la musique inter-communale, Vide grenier, Randonnée communale ainsi que le marché de Noël

Pensez déjà à noter les dates des prochaines manifestations :

- Le Samedi 22 juin : Fête de la Musique inter-communale sur Le Rozel
- Le Dimanche 30 Juin : Le traditionnel vide grenier sur le parking de l'école primaire
- Le samedi 31 Août : La randonnée équestre, pédestre et VTT



Présidente : Bernadette Martin **Vice-Présidente** : Maryline Leblond **Trésorière** : Mélanie Bessin **Trésorière Adjointe** : Aurélie Leconte **Secrétaire** : Aurélie Avoine **Plus d'une dizaine de membres actifs**

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre contacter nous à : amicalepierreville@gmail.com ou sur notre page Facebook : Amicale Pierrevillaise

Aujourd'hui, la société comptabilise une vingtaine de membres.

Le 18 septembre dernier, une grande majorité des chasseurs de la société et des communs alentours ont pu participer à la formation décennale de sécurité à la chasse.

Cette formation, permet de rappeler les règles de sécurité et de sensibiliser aux enjeux environnementaux liés à cette pratique.

Un bus a été organisé pour nous rendre à la fédération de la manche.



Des battues sont organisées le samedi matin pour la régulation des nuisibles sur la commune.

L'ensemble du bureau remercie les propriétaires agricoles pour la mise à disposition de leur terre.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez désormais nous écrire à l'adresse mail suivante : societepierreville@gmail.com

RAPPEL DES CONSIGNES

Les chasseurs sont priés de :

- Ramasser leurs douilles et leurs déchets.
- Fermer les barrières des champs derrière eux.
- Respecter les haies et les clôtures.
- Limiter le nombre de chiens (3 chiens pour 1 fusil et maximum 5 chiens pour 4 fusils).
- Les dates des brèches seront à convenir le jour de de l'Assemblée Générale.

Il est interdit de :

- Chasser le gibier à moins de 150 m des habitations et du périmètre des bâtiments d'élevages (porcherie, stabulation).
- Tirer les pigeons de ferme et pigeons voyageurs.
- Tirer la poule faisane

Composition du bureau

Président : Le Blond Maxime
Président adjoint : Catherine Jean-Marie
Trésorier : Hochet Jacques
Secrétaire : Vallognes David
Secrétaire adjoint : Etasse Nicolas

L'UNION SPORTIVE DE PIERREVILLE ET SAINT GERMAIN LE GAILLARD

Après avoir été créé en 1990, le club s'éteint en 2014 faute d'un projet et de joueurs manquants. L'USPSG, c'est une bande de copains qui a décidé de faire renaître le club de ses cendres. En 2017 nous sommes une 20aine de joueurs pour créer une équipe en départemental 5, la plus basse division du football amateur. Au fil des années, nous avons progressé pour monter jusqu'en départemental 3 et avons réussi à réunir plus de 70 joueurs en 2019. Depuis tout ce temps nous cherchons à progresser, vivre et partager des moments inoubliables au travers de notre passion commune : Le Football.

Nos missions sont de faire redécouvrir les valeurs du football dans une ambiance de respect et d'esprit d'équipe au sein de notre département. Nous voulons également faire vivre les communes de Pierreville et Saint-Germain-Le-Gaillard en les animant grâce à un club familial, compétitif et ambitieux. Notre vision est d'être un club reconnu dans la manche pour nos valeurs de partage, de plaisir et d'ambition dans le but de promouvoir une image positive du football Manchois.



Aujourd'hui, nos deux équipes sont en départemental 4. Tout au long de l'année des bénévoles (entraîneurs, arbitres, ...) nous ont suivi pour assurer l'encadrement du club. Nous avons terminé la saison dernière avec le tournoi de l'USPSG qui a rassemblé plus de 150 personnes dans la bonne humeur sur toute la journée du samedi 24 juin 2023.

Cette année nous avons plusieurs objectifs :

- Développer l'esprit sportif et le travail d'équipe pour atteindre les hauts de tableau en départemental 4 pour nos 2 équipes. De nouveaux joueurs et encadrants nous ont rejoint cette année pour atteindre cet objectif.
- Rassembler nos joueurs, supporters, bénévoles, encadrants et sponsors lors des événements que nous organisons tout au long de l'année (repas, soirées, assemblées, tournois, ...).

Nous espérons pouvoir de ce fait, organiser un repas ouvert au public et un tournois en 2024.

- Continuer à développer le club et à faire rayonner les communes de Pierreville et Saint-Germain le Gaillard.

Nous remercions l'ensemble des joueurs, des bénévoles, des sponsors ainsi que des mairies, pour leur soutien.

Composition du bureau : 16 membres, dont :

BUHOT Jordan : Président -- **HERAUVILLE Coline** : Secrétaire - **GALLIS Étienne** : Trésorier

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Une meilleure année

Les activités du club ont repris au mois de septembre dans la bonne humeur.

Les activités réalisées ont été les suivantes :

2 concours de belote, la journée de la forme, 2 lotos, une poule au pot qui a réuni 80 convives.

Les anciens se sont également réunis autour d'une buche de

noël et une galette des rois.

Comme les sorties n'ont pu être organisées, les membres du club se sont réunis pour aller manger au restaurant à Sciotot et Bricquebec.



Composition du bureau :

Présidente : Bernadette Martin - **Trésorière** : Chantal Le Boisselier

Trésorière Adjointe : Micheline Simon - **Secrétaire** : Chantal Le Boisselier - **Secrétaire Adjointe** : Liliane Cottebrune

Une reprise normale



Le 19 juin s'est tenu l'Assemblée Générale du club Evi Danse de Pierreville.

Evi Danse est un club de country qui permet à tout un chacun et chacune confirmé(e) ou pas, de pratiquer la danse country à la salle communale de Pierreville tous les lundis de 20h30 à 22h. Cette année une quinzaine d'adhérent(e)s sont inscrit(e)s et les chorégraphies enseignées par Catherine et Jean Marie couvrent l'univers de la danse en ligne et du country (Out of the dance floor, steling the best et autres Texas Time)



Le bureau du club est constitué de :

Philippe Clermont : **Président**

Véronique Clermont : **Secrétaire/Trésorière**

LES ANCIENS COMBATTANTS

Suite au décès du président Mr NOËL Théophile en début d'année 2023, il a fallu réorganiser le bureau de l'association des anciens combattants.

Louis SIMON a repris la présidence et un nouveau bureau a été désigné et de nouveaux membres sympathisants ont également rejoint l'association.

Comme tous les ans, les membres ont commémoré les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sur le canton et ont participé aux inhumations de nos anciens combattants de la commune et du canton.



Composition du bureau de Pierreville : **Président** : Louis SIMON - Tel : 02 33 04 31 14

Trésorière -Secrétaire : Nathalie LEMONNIER Tel : 06.68.91.61.73

Chronique paroissiale

La paroisse st clair Les Pieux, avec son curé Edgar et le diacre Olivier, reste à votre écoute tant pour votre accompagnement spirituel que pour les célébrations des sacrements. Avec Gerard Brisset , Cécile Néel et le père Edgar , la célébration des inhumations est assurée dans les différentes communes .

Des personnes référentes, responsables de la communauté chrétienne locale (dans chaque commune) sont aussi plus près de vous pour assurer le lien avec la paroisse

Accompagnement des enfants et des jeunes

Aumônerie

Des jeunes de 6ème ,5 ème ,4 ème et 3 ème sont accompagnés par une équipe de personne dont Olivier cette année 2024. Ils se rencontrent un dimanche par mois et animent la messe sur les Pieux à 11 h. Deux d'entre eux assurent le service d'autel

Catéchisme

Vingt enfants sont inscrits au catéchisme cette année 2024 : 6 enfants en 1ère année de catéchisme accompagnés par Yves Dufour, 6 enfants en 2ème année et 8 en 3ème année accompagnés par Isabelle Roualle . Ils y suivent des enseignements de la bible, des activités ludiques aussi. Les enfants de CM1 feront leur première communion le dimanche 2 juin 2024 et la profession de foi le samedi 25Mai à 16h. Les inscriptions au catéchisme se font même en cours d'année.

Baptêmes

38 baptêmes et d'autres à venir, sont programmés cette année. La célébration, selon la disponibilité du prêtre ou du diacre, est soit en fin de matinée soit en fin d'après-midi le samedi dans les églises des différentes communes. Le dimanche, les baptêmes sont tous célébrés à l'église des Pieux soit pendant la messe ou soit après la messe.

Mariages et inhumations

Au moins 14 mariages attendent d'être célébrés cette année ; et là encore dans les églises de nos différentes communes aux dates et heures demandées. Les inscriptions se prennent une année en avance, suivi d'une préparation en cours d'année par l'équipe de préparation et le célébrant. Avec Gerard Brisset et Cécile Néel (officiants laïcs) et le prêtre, les inhumations sont célébrées.

Messes

Une messe de dimanche anticipée est célébrée le samedi soir à 18h30'(sauf de décembre à pâques). Le dimanche messe à 10h30' sur les Pieux et 11h00' si elle est animée par l'aumônerie. Des messes sont toujours célébrées en semaine dans le reste des communes qui n'ont pas messe le dimanche. Des intentions de messe pour les défunts sont portées dans les célébrations de dimanche et en semaine. Les fêtes patronales sont célébrées aux dates respectives.

Comment nous contacter ?

Pour tous vos renseignements, vous pouvez joindre la paroisse à l'adresse suivante :

Presbytère, 2 place st clair 50340 les Pieux

Téléphone :0233524341.

site internet de la paroisse :

[http:// www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/saint-clair-des-pieux](http://www.coutances.catholique.fr/pres-de-chez-vous/saint-clair-des-pieux)



La restauration scolaire



Tarifs pour l'année scolaire 2023 - 2024

Le «repas régulier» est calculé sur la base d'un taux de participation des familles appliqué à leur quotient familial (QF - au sens CAF). Ce tarif s'échelonne de 0,50€ au minimum à 3,92€ au maximum

Accueil des enfants ayant un régime particulier

***PAI :** En cas de troubles de santé, (allergie, maladie chronique,) les enfants pourront être pris en charge dans le cadre d'une démarche appelée **Projet d'Accueil Individualisé**, démarche qui doit être faite par la famille auprès du médecin scolaire. Le PAI est visé par le médecin scolaire, les parents, l'autorité administrative et le personnel du service commun en charge dans l'Établissement concerné. Il définit les conditions d'accueil des enfants et les conduites à tenir en cas de réactions allergiques.

Renseignements utiles

Pour joindre le service de restauration les horaires sont les suivants :

Lundi : 8h30 -12h00 - 13h30 -17h00

Mardi : 8h30 - 12h00

Jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00

Fermé pendant les vacances scolaires.

En dehors de ces horaires vous pouvez contacter le service :

- Par téléphone : 02-33-01-53-50

- Par mail : restaurationscolaire.lespieux@lecotentin.fr

- Par courrier : 31 route de Flamanville - BP 21
50340 Les Pieux.

1 repas élève abonné pour les familles avec QF supérieur ou égal à 712 €	3,92 €
1 repas élève abonné pour les familles avec QF inférieur à 712 € : Application d'un «taux d'effort» de 0.55% au QF	Tarif minimum 0,50 €
1 repas élève occasionnel	3,61 €
1 panier-repas avec PAI*	1,72 €
1 repas adulte	6,74€
1 repas -de 18 ans	4,15€

Si je commande le repas au service restauration avant	L'élève pourra manger
Lundi 9h30 Mardi 9h30 Jeudi 9h30 Vendredi 9h30	Mercredi midi Jeudi midi Lundi midi Mardi midi

Le Service commun met à la disposition des familles inscrites à la restauration un «portail famille» qui permet de :

- Réserver ou annuler des repas pour les enfants.
- Modifier des informations sur votre compte (personnes à contacter, coordonnées,...).
- Contacter le service restauration.
- Consulter vos factures.

LE RPI : REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTER-COMMUNAL 2023-2024

Une année d'école 2022-2023 placée sous le signe de la nature, de la mer et de la musique

Le RPI comporte à présent 6 classes : trois classes à Pierreville et trois à St Germain le Gaillard, pour un effectif de 137 élèves. A Pierreville, il y a trois classes les Tout-petits Petits, les Grandes sections CP, les CP-CE1.

En avril 2023, l'ensemble des classes ainsi que les services de restauration scolaire et la garderie périscolaire du Rozel ont proposé une soirée portes ouvertes et un carnaval a été organisé sur chaque site.

En 2023, les élèves de l'école ont eu la chance de participer à deux projets :

- le premier projet relatif à l'exploration de la nature
 - le second projet un spectacle musical, combinant musique et activités en lien avec la mer
- Exploration de la nature

Trois classes ont pu participer à l'observation de la faune et de la flore locales, dans le cadre d'un partenariat avec le C P I E (centre permanent d'initiatives pour l'environnement)

Petits et grands se sont retrouvés un dimanche pour découvrir les animaux de la mare de Bunehou.

Les animaux : larves de demoiselle, dytiques, tritons, salamandres, des petites grenouilles rouges ont été relâchés ensuite. Chaque batracien découvert peut être répertorié sur le site « undragon.org »

Spectacle musical

Avec l'aide d' Anne Marie Hervieu de l'école de musique des Pieux, les trois classes de maternelle (TPS-PS et GS -CP de Pierreville, MS-GS de St Germain) ont réalisé décors sonores et visuels d'un spectacle « au fil de l'eau ». Ce spectacle en lien avec l'arrivée de la Fastnet, a été l'occasion de réunir les familles au mois de juin 2023, à l'auditorium de l'école de musique des Pieux.

En conclusion, ces projets enrichissants ont permis aux élèves de mieux connaître leur environnement et de tisser des liens entre eux.



Adresse : 76 rue centrale (ancienne école) - Le Rozel - Tél : 02 33 04 45 08

Ne peuvent être accueillis à la garderie que les enfants scolarisés au RPI de Saint Germain le Gaillard - Pierreville et Le Rozel à partir de 2 ans. Ils devront être propres et en aucun cas l'agent de la garderie ne pourra être amené à changer l'enfant.

Jours d'ouverture pendant la période scolaire :

lundi - mardi - jeudi et vendredi.

Horaires d'ouverture : le matin de 7h00 jusqu'au départ du bus et le soir de 16h45 jusqu'à 19h00.

Les enfants doivent être accompagnés et sont accueillis par Mme LE PAGE Claire et Mme LAURENT Isabelle.

Tarifs : 2,20 € par heure - 1,10 € par ½ h (toute ½ h entamée est due) - 0,63 € pour le ¼ h de 18h45 à 19h00.

Depuis le 01/11/18 les périodes de facturation sont réparties comme suit

Matin	Soir
7h00 - 7h 30	16h 45 - 17h 15
7h 30 jusqu'au départ du bus	17h 15 - 17h 45
	17h 15 - 18h 15
	18h 15 - 18h 45
	18h 45 - 19h 00

Conditions d'admission

Peuvent être accueillis à la garderie les enfants remplissant les conditions suivantes :

- Etre âgé d'au moins 2 ans.
- Etre inscrit sur une fiche de renseignement du service de garderie périscolaire.

Retard

Les enfants doivent impérativement avoir quitté la garderie à 19h. La responsabilité de celle-ci ne saurait être engagée après cette heure.

Tout dépassement de cet horaire sera facturé 1€ pour tout ¼ d'heure commencé.

Responsabilité

La garderie est gérée par la commune de Pierreville. L'enfant ne pourra être confié à une autre personne que si celle-ci figure sur la liste donnée par les parents lors de l'inscription.

La garderie n'est pas responsable en cas de perte ou de vol d'objets personnels (bijoux, jeux,...)

Accueil

Le matin : par 1 seul agent (si le nombre d'enfants présents n'excède pas 14).

Au-delà la présence de 2 agents est indispensable.

Le soir : par 2 agents.

Sécurité

Aucun médicament ne sera administré sauf cas exceptionnel nécessitant un certificat médical. En cas de mesure d'urgence, la responsable de la garderie est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires à la sécurité de l'enfant (médecin, pompier,...).

Assurance

La garderie périscolaire est dûment assurée en responsabilité civile. Chaque enfant doit être titulaire d'une assurance personnelle vie privée (attestation à fournir au moment de l'inscription).

En cas de non respect du présent règlement l'enfant ne sera pas admis.

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité ne peuvent être reçues que par les communes équipées d'un dispositif de recueil comme **Les Pieux**, Bricquebec-en-Cotentin, Cherbourg en Cotentin ou Valognes.. L'objectif de cette nouvelle disposition réglementaire réside dans la sécurisation de l'identité par la prise d'empreintes numérisées.

Les jours et horaires d'accueil pour l'établissement ou la prise d'un passeport ou d'une Carte Nationale d'Identité sont (uniquement sur rendez-vous téléphonique), au : **02 33 87 22 50**

Le mardi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 18h15

Le mercredi et le vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h45

Pièces à fournir :

- 2 photos récentes de moins de 6 mois **normalisées**.

Passeport ou carte d'identité en cours de validité ou périmé(e) **depuis moins de 2 ans**.

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander dans la commune de naissance si la personne ne dispose ni de passeport, ni de carte nationale d'identité ou **si le passeport ou la carte nationale d'identité sont périmés depuis plus de 2 ans**.

Justificatif de domicile de moins de 1 an (uniquement des originaux). Ex : facture d'eau, d'électricité, de téléphone, avis d'imposition, attestation d'hébergement (le cas échéant).

- Carte nationale d'identité du parent autorisant l'établissement de la carte nationale d'identité du mineur.

En cas de garde alternée d'un mineur, justificatif précisant le mode de garde, le 2 cartes nationales d'identité et les 2 justificatifs de domicile des parents.

Timbres fiscaux passeports : 17 euros pour les moins de 15 ans - 86 euros au dessus de 15 ans.

Timbres fiscaux cartes nationales d'identité : 25 euros en cas de perte ou de vol.

Déclaration de perte ou de vol (le cas échéant).

Présence obligatoire du demandeur.

Prise d'empreinte à partir de 12 ans pour les passeports ou 13 ans pour les cartes nationales d'identité.

PACS

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'Etat civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017, et non plus au tribunal.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent donc maintenant faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

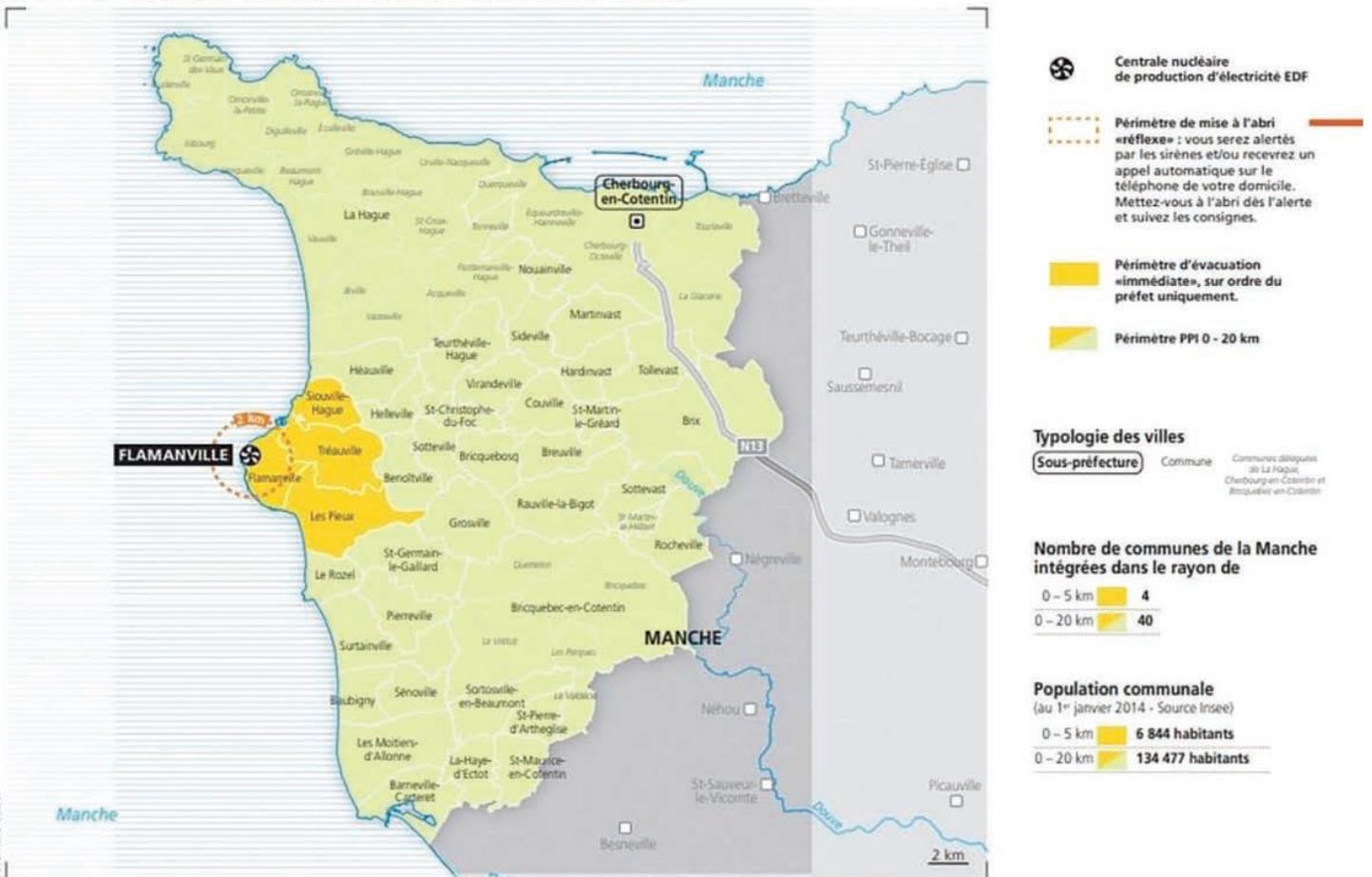
- Soit à l'Officier d'Etat civil en mairie (lieu de leur résidence commune).
- Soit à un notaire.



LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT À LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE FLAMANVILLE

VOUS ÊTES CONCERNÉS

PPI 0 - 20 KM DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE FLAMANVILLE



COMMENT VOUS TENIR INFORMÉS LOCALEMENT ?

Préfecture de la Manche

Tél. 02 33 75 49 50 - www.manche.gouv.fr -  @Prefecture50 -  @Prefet50

Centrale nucléaire EDF de Flamanville

Tél. 02 33 78 77 77 - www.edf.fr - www.edf.fr/flamanville - www.edf.fr/flamanville3

 @EDFFlamanville @EDFEPR

Division régionale de l'Autorité de sûreté nucléaire de Caen

Tél. 02 50 01 85 00 - www.asn.fr - Mél : caen.asn@asn.fr

Portail interministériel des risques majeurs - www.risques.gouv.fr

Dossier départemental des risques majeurs (DDRM)

Plan communal de sauvegarde (PCS) consultable en mairie

Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) de votre commune

Commission locale d'information - CLI de la centrale nucléaire de Flamanville Conseil départemental de la Manche - 98 route de Candol, 50050 Saint-Lô Cedex

Tél. 02 33 06 69 54 - <https://cli-manche.f>



OÙ TROUVER CETTE PLAQUETTE ?

Ce document est disponible sur les sites internet de la préfecture, de la centrale nucléaire de Flamanville, des mairies situées dans le périmètre du PPI et de la CLI.

QU'EST-CE QUE LE PPI ?

Le Plan particulier d'intervention (PPI) est un plan d'actions établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle et/ou nucléaire.

Si un événement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait notamment sur ce plan, qui est une des dispositions spécifiques de l'ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile).

POURQUOI ÊTES-VOUS CONCERNÉS PAR CE PPI ?

Le PPI nucléaire est défini sur un territoire délimité autour de la centrale nucléaire de Flamanville. Vous habitez ou exercez votre activité professionnelle dans cette zone et vous bénéficiez à ce titre de la mise à disposition d'iode stable.

L'accident nucléaire de Fukushima en 2011 au Japon a conduit les pouvoirs publics à réviser l'ensemble des PPI.

Pour les centrales nucléaires, le rayon du PPI a été étendu de 10 km à 20 km afin d'optimiser la réactivité des pouvoirs publics et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est **INTERDIT**

Article 84 du «**Règlement Sanitaire Départemental**»

Au-delà des possibles troubles du voisinage (odeurs, fumées) ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

En cas de non-respect du RSD, une contravention de 420 € peut être appliquée pour un particulier. (article 131-13 du nouveau code pénal).

ARRÊTÉ PERMANENT RÉGLEMENTANT LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX PRÉFECTURE DE LA MANCHE - Extrait (l'arrêté complet est affiché en mairie)

Article 1 : le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (buis, cèdre, houx, lierres, lauriers...), de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Article 2 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit.

Article 3 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), dont le diamètre est inférieur à 7 cm, est autorisé en dehors de la période du 1^{er} avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes, sous les conditions suivantes :

- Les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16 heures (heure légale).
- Tout feu doit être éteint au coucher du soleil.
- Les conditions météorologiques doivent être favorables afin d'éviter l'extension du foyer et la propagation des fumées.

- Tout feu doit être éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur une voie publique ou un lieu habité, ou de transporter des flammèches pouvant provoquer un incendie.

- Les feux doivent être constamment surveillés. Par temps de brouillard, tout brûlage est interdit, les fumées étant susceptibles d'aggraver les conditions de circulation.

L'article 4 concerne l'écobuage, il fait l'objet de l'application des conditions de l'article 3 et de dispositions complémentaires que vous trouverez en mairie.

Tout contrevenant s'expose à une forte amende.



TRIER PLUS POUR ENFOUIR MOINS.

Grâce à vous et à votre implication dans le tri de vos déchets, en un an, **le Cotentin a réduit de 20% la quantité de déchets enfouis !** Poursuivons notre action et soyons redoutables avec nos déchets, vers un objectif de **-50% d'enfouissement en 2025 !**



Emballages vides, non lavés et non imbriqués

Papier, carton, boîtes et aérosols en métal, bouteilles, en plastique, tous les sacs, et sachets, tous les pots et tubes, toutes les barquettes et tous les petits emballages métalliques (capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère...).



Déchets d'hygiène, déchets d'entretien ménager, petits objets cassés et restes alimentaires qui ne peuvent être compostés.

Conteneur à verre

Tous les pots, bouteilles et bocaux en verre sans les couvercles.

Grâce aux colonnes supplémentaires installées en 2022, le Cotentin dispose de près de 1000 colonnes pour vous simplifier le geste du tri.

Dans le Cotentin, le tri du verre est solidaire !

Pour chaque tonne collectée, 1€ est reversé à l'association Coeur et Cancer.

Pour info : En dernière page de couverture de ce bulletin, vous trouverez le calendrier 2024 concernant le ramassage des poubelles grises et jaunes.

Une application est disponible sur Iphone et Android à l'adresse suivante :

<https://dechets.lecotentin.fr/a8VOMt60xY>

ou sur le site Le Cotentin / Rubrique / Les services du Quotidien / Déchets Ménagers.

Composteur

Déchets de cuisine (thé, café et filtre, épluchures, restes de repas...) et déchets secs ou de jardin (petits cartons et papiers sans encre, petits branchages et brindilles, coquilles d'œufs...)



CONSEIL

Pour faciliter votre compostage, déposez plus de matière humide que de matière sèche dans le composteur et coupez les gros déchets en morceaux.

Borne collecte à textile

Tous textiles (habillement, linge de maison, chaussures liées par paires) usagés, quel que soit leur état, propres et secs, dans des sacs fermés. Ne pas déposer d'articles humides ou souillés.



Un défibrillateur automatique est installé sur la commune à côté de la porte d'entrée de la salle communale, son utilisation en cas d'arrêt cardiovasculaire fait l'objet d'un minimum de connaissances, tout est indiqué sur l'appareil.

SALLE COMMUNALE

Règlement de location de la salle et notamment les pièces à fournir :

- 1 chèque correspondant au versement pour la réservation choisie (50% du montant).
- 1 attestation couvrant les risques inhérents à la location de la salle (risques locatifs).
- 1 exemplaire du contrat de location dûment signé (page 1 et 4 de la demande de réservation).



Depuis le 1^{er} septembre 2023 les tarifs de location de la salle communale sont les suivants :

Tarifs de location de la salle communale

Salle + options	Durée de la location	Montant de la location	Acompte à verser à la réservation	Supplément au montant de la location		
				Electricité suivant consommation	Forfait gaz	Bris de vaisselle
Salle + cuisine + vaisselle	72 h	280€	140€	oui	oui	oui
Salle + cuisine + vaisselle ¹	48 h	250€	125€	oui	oui	oui
Salle + cuisine	48 h	200€	100€	oui	oui	oui
Salle + cuisine + vaisselle ¹	24 h	110€	55€	oui	oui	oui
Salle + verres pour vin d'honneur	24 h	110€	55€	oui		oui
Salle seule	72 h	130€	65€	oui		
Salle seule	½ journée	80€	40€	oui		

(1) Salle + cuisine : du lundi au jeudi soir (hors jours fériés)

(2) Salle de restauration uniquement (sans vaisselle ni cuisine) par ½ journée du lundi au jeudi

Une garantie contre les dégâts d'un montant de 500 € est demandée.

Associations communales de Pierreville : les associations communales bénéficient d'une occupation gratuite une fois par an. Les autres manifestations seront facturées comme suit :

- **Occupation de la salle communale pour une manifestation à but lucratif :** belotes, lotos, repas payants ou entrées payantes, **50€ + Bris de vaisselle.**

- **Occupation de la salle communale pour une manifestation gratuite :** Assemblée générale, galette des rois, bûche de Noël.

Particuliers : les tarifs sont susceptibles d'évoluer tous les 1^{er} janvier de chaque année, le tarif appliqué est celui de en cours à la date de location. Les conditions de location et les documents afférents sont disponibles en mairie.

Réservation : Madame Leconte Laurence au secrétariat de mairie - Tél :02 33 04 33 82

Responsable : Madame Revelle Valérie, chargée de la remise des clefs, de l'état des lieux ainsi que de la réception du règlement financier.

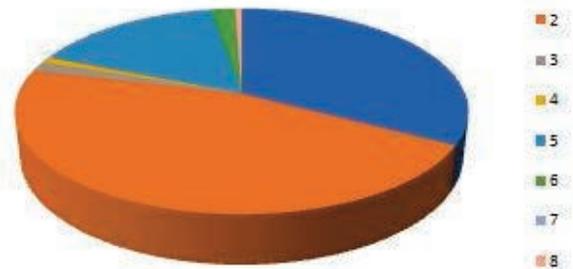
BUDGET 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

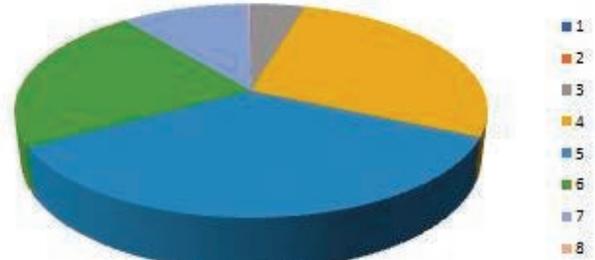
1	11	Charges à caractères général	90 175,91
2	12	Charges de personnel	125 857,84
3	14	Atténuations de produits	3 969,00
4	42	Opérations d'ordre entre sec	2 434,00
5	65	Autres charges gestion courante	44 078,03
6	66	Charges financières	5 745,01
7	67	Charges spécifiques	0,20
8	68	Dotation aux provisions	1 487,27
9		Dépenses	273 747,26

Dépenses de fonctionnement



1	13	Atténuations de charges	403,67
2	42	Opérations d'ordre entre sect	0,00
3	70	Produits des services	16 371,22
4	73	Impôts et taxes	103 435,00
5	731	Fiscalité locale	132 053,26
6	74	Dotations et participations	85 007,00
7	75	Autres produits gestion courante	39 848,80
8	77	Produits exceptionnels	830,00
9		Recettes de fonctionnement de 2023	377 948,95
10		Résultat antérieur reporté	351 279,68
		Recettes	729 228,63

Recettes de fonctionnement



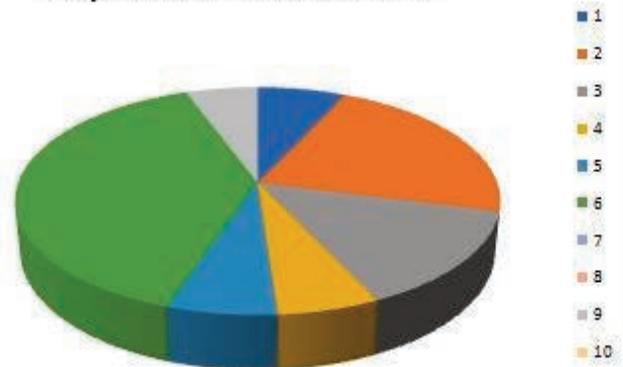
Excédent global de **455 481,37**

SECTION INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

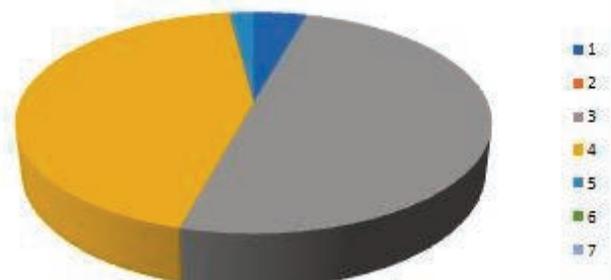
1	13	Subventions d'investissement	7 073,98
2	16	Remboursement d'emprunt & dépôt caution	22 891,08
3	20	Immobilisations incorporelles	14 464,98
4	204	Subventions d'équipement versées	6 080,00
5	21	Immobilisations corporelles	6 507,31
6	23	Immobilisation en cours	40 561,20
7	27	Autres immobilisations	0,00
8	45411	Travaux effectués d'office	0,00
9	4581	Investissement sous mandat	5 798,72
10	41	Opérations d'ordre entre sect	0,00
11	1	Solde d'exécution d'investissement reporté	22 679,81
12		Dépenses d'investissement de 2023	103 377,27
13		Restes à réaliser	16 430,61
		Dépenses	142 487,69

Dépenses d'investissement



1	40	Opérations d'ordre entre sect	2 434,00
2	41	Opérations d'ordre entre sect	0,00
3	10	Dotations Fonds divers Réserves	27 988,30
4	13	Subventions d'investissement	24 580,78
5	16	Emprunts	1 122,52
6	45442	Travaux effectués d'office	0,00
7	4582	Investissement sous mandat	0,00
8	1	Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00
9		Recettes d'investissement de 2023	56 125,60
		Restes à réaliser	42 516,81
		Recettes	98 642,41

Recettes d'investissement



Déficit **-43 845,28**

ENTREPRISES

AVOINE Agencement : Entreprise de menuiserie - 27 bis Route de La Carrière - Tél : 02 33 52 08 43

JÉRÉMY COUVERTURE : Entreprise de couverture - 14 bis Route de l'Eglise - Tél : 02 33 02 09 46 ou 06 66 80 64 94

FROITA Valérie : Esthéticienne à domicile - 14 Route de l'Eglise - Tél : 02 33 53 31 05 ou 06 63 92 71 47

ALLIANCE Construction : Entreprise générale du bâtiment - Route de Saint Marcouf - Tél : 02 33 01 30 65

CONCEPT 3000 : Entreprise de menuiserie charpente agencement - 2 Route des Isles - Tél : 02 33 10 10 80

KILOUTOU : Entreprise de location de matériels professionnels et particuliers - 8 Route des Isles - Tél : 02 33 01 74 43

LAURENT Sylvie : Vente de produits vinicoles - 9 route de Saint Marcouf - Tél : 06 81 87 89 41

AVIA : Station service, épicerie, tabac, journaux, gaz - 9 Route des Isles - Tél : 02 33 04 33 80

RACINE François : Entreprise de terrassement, d'assainissement, récupération eaux de pluie - 121 Route de Saint Marcouf
Tél : 02 33 04 85 23

POSTAIRE Adeline : Magnétiseuse, énergéticienne - 24 C Route des Vergers - Tél : 06 58 84 95 29

LMZ Coiffure : Salon de coiffure mixte - 68 Route de Saint Marcouf - Tél : 02 33 01 29 02

EURL LT POSTAIRE : Rôtisserie et vente de bois de chauffage - 62 Route de Saint Marcouf - Tél : 06 71 76 70 20

HL NÉGOCE : Lebatard Hervé - Exploitant-négociant en vins de Champagne - 1 Route de l'Eglise - Tél : 07 71 69 80 30

MAISON FLORESQUE : Boutique de décoration d'intérieur - 2 Route des Isles - Tél : 06 85 35 08 67

LEBARBENCHON Mathilde : Photographe - 19 Route de Saint Marcouf - Tél : 06 51 59 46 60

JULIE ET COMPAGNIE : Pension canine - 1 Route des Quatre Sources - Tél : 06 41 76 79 86

LELERRE Jordane : Luthier - 66 Route de Saint Marcouf - Tél : 07 63 64 48 60

LEMOUSSU Sylvain : Educateur canin : 1 Route des Quatre Sources - Tél : 06 41 76 79 86

GIBERT David : SAS DAVID Multiservices - 63 B Route de Saint Marcouf - Tél : 06 85 48 27 29

SCOL & Part - Soutien scolaire et cours de guitare - 70 Route de Saint Marcouf - Tél : 06 66 89 20 57

RICO CRÉATION : M. LERENDU - 43 Route de Saint Marcouf - Tél : 06 74 19 15 32

LECOURTOIS Jénifler : Sensation'Elle - 21 Route du Moulin - Tél : 07 78 66 66 38

REVELLE Juliette : A Fleur de Soi - Soins du dos arbre de vie - Sur rendez-vous - Tél : 07 50 28 93 29

MARTIN Marie : HAIR EVENTS coiffeuse événementielle - 10 bis Route du Moulin - Tél : 06 87 52 92 36

LECONTE Lucas: HETRE SI VERT - Services d'aménagement paysager, 8 Rte du Pont des mares - Tél : 06.14.71.10.08

MEUBLÉS DE TOURISME

LE BOISSELIER Chantal : 8 Route des Quatre Sources

Chambre d'hôte

MAUGER Sylvie : 33 Route de la Carrière

Chambre d'hôte

MARTEL Jean-Pierre : 23 Route des Quatre Curés

Gîte

MICHEL François : Route de la Scye

Gîte

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE DE PIERREVILLE

NOM	Prénom	Adresse		téléphone	Modalités d'Accueil	Nbre
BIHEL	Corinne	11 bis Route du Moulin	PIERREVILLE	02-33-04-34-71	A la journée de 0 à 18 ans	2
					A la journée de 1 à 18 ans	1
					Périscolaire de 4 à 18 ans	1
DESPLAINS	Catherine	15 Route du Moulin	PIERREVILLE	02-33-04-18-64	A la journée de 0 à 18 ans	2
					A la journée de 18 mois à 18 ans	1
					Périscolaire de 3 à 18 ans	1
L'HOMME	Frédérique	24 Route des Isles	PIERREVILLE	02-33-52-91-20	A la journée de 0 à 12 ans	2
					A la journée de 3 à 12 ans	1
					Périscolaire de 4 à 12 ans	1
LANGREZ	Nadine	10 Route des Isles	PIERREVILLE	06-27-99-41-20	Nombre d'enfants de 0 à 18 ans	3
LEBOISSELIER	Bernadette	63 Route de St Marcouf	PIERREVILLE	02-33-04-32-61	A la journée de 0 à 18 ans	2
					A la journée de 2 à 18 ans	1
					A la journée de 3 à 18 ans	1
LELERRE	Chantal	57 Route de St Marcouf	PIERREVILLE	02-33-52-40-13	A la journée de 0 à 18 ans	4
LELERRE	Séverine	29 Route du Moulin	PIERREVILLE	02-33-04-45-80	A la journée de 0 à 12 ans	2
					A la journée de 1 à 12 ans	1
					Périscolaire de 3 à 12 ans	1
TRAVERT LELAVECHEF	Laura	Route des Monts	PIERREVILLE	07-84-51-02-89	A la journée de 0 à 12 ans	2
					A la journée de 2 à 12 ans	1



NB : Ce tableau est mis à jour en fonction des informations fournies par le RAM du Pôle de Proximité des Pieux.

LA MAISON DU COTENTIN FRANCE SERVICES

2 Bis route de Flamanville -50340 Les Pieux.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tel. 02 33 52 30 30 - Mail : accueil.lespieux@lecotentin.fr

Les Maisons du Cotentin et France Services sont des points d'accueil chargés de recevoir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits, relevant de plusieurs organismes. Elles offrent aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement dans leurs démarches de la vie courante. Les maisons du Cotentin et France Services articulent présence humaine et outils numériques.

Les services de l'agglomération

- Information et orientation de premier niveau sur l'ensemble des services et actions de l'Agglomération du Cotentin
 - Déchets ménagers : composteurs, information sur la collecte, déchetteries,
 - Cycle de l'eau : contrats abonnements, fermeture compteur, branchement,...
 - Mobilité avec CAP Cotentin : trajets et horaires, modalité achat des titres de transport, ...
- Accompagnement aux démarches réalisables sur le site www.lecotentin.fr

Les démarches administratives

Guichet unique de proximité pour les 9 partenaires de FRANCE SERVICES avec accompagnement des services en ligne et ou prise de rendez-vous.

- la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).
- Pôle Emploi.
- la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT).
- la Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Ministère des Finances publiques.
- Ministère de la Justice.
- La Poste.
- ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés (certificat d'immatriculation des véhicules (carte grise), passeport électronique, passeport biométrique, carte nationale d'identité, carte nationale d'identité électronique, titre de séjour électronique, visa biométrique).

Les organismes et services présents

Social Santé

- ADMR Association de services à domicile en milieu rural : Secteur Les Pieux : mail : lespieux@admr50.fr - Tél. 02 33 40 48 19
- CCAS Les pieux : mail : ccas@lespieux.fr - Tel. 02 33 01 63 40
- Accueil autonomie (aides aux démarches liées à l'autonomie MDA, APA, inscription EHPAD).
Mail : cms-cherbourg-hague@manche.fr - Tel : 02 33 10 01 50 ou 06 87 84 54 16
- CLIC - Soutien et coordonne les actions destinées aux personnes âgées et leur entourage. Tel. Annick Guillou 02 22 01 00 00
- SSIAD - Service de soins à domicile. Mail : ssiadlespieux@wanadoo.fr
- Assistantes sociales : Mail : cms-cherbourg-hague@manche.fr - Tel. 02 33 10 01 50
- Maison des adolescents : Mail : maisondesados50@maisondesados50.fr
- Sur convocation : Médecine du travail Service social CPAM.

Aide numérique

Conseiller numérique (accompagnement aux usages numériques du quotidien) sur rendez-vous. Tel. : 02 33 10 01 50

Emploi – Formation – Insertion

- Mission locale pour l'aide à l'orientation et la recherche d'emploi (sur rendez-vous) - Tel. 02 33 01 64 65
- INFREP : Savoirs essentiels ateliers de remise à niveau pour personnes ayant été scolarisés en langue française (sur rendez-vous) - Tel. 02 33 03 90 90
- ASTRE Services : Association de Solidarité par le Travail et la recherche d'emploi - Tel. 02 33 93 31 23

Sont également présents au sein de la maison du Cotentin (sur convocation).

- MEF/PLIE accompagnement personnalisé pour le retour à l'emploi.
- GIP Tandem Groupement d'Intérêt Public, acteur départemental agissant en faveur du développement économique et social du territoire.
- SAMPS : accompagnement/orientation des bénéficiaires du RSA.
- SPIP Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

Habitat/Energie

- Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (sur rendez-vous le 4^e vendredi du mois de 14h à 17h)
Mail : info-energie@7vents.fr -Tel. 09 82 81 63 84
- Programme d'intérêt général « précarité énergétique » accompagnement neutre et gratuit pour tous travaux d'amélioration de l'habitat (sur rendez-vous le 2^e vendredi du mois de 14h à 17h) mail : contact@pigmanche.fr
Tel. 02 33 75 64 24
- CLCV Défense des consommateurs et usagers (sur rendez-vous le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h).
Mail : clcv-manche-50@clcv.org - Tel. 06-48-07-87-29

Autres partenaires

- Les **restaus du cœur** : inscription pour une aide alimentaire, permanence le mercredi de 14h à 16h de novembre à mars (sans rendez-vous). Tel. 02 33 52 30 30
- **TAXIAG** solution de transport pour les + de 60 ans. Permanences le vendredi de 10h à 12h (1^{er} et 3^e vendredi du mois)
Mail : sag-cantonlespieux@orange.fr
Tel. 06 40 38 75 14
- **UFC Que Choisir ?** Association pour l'information, le conseil et la défense des consommateurs. Permanence le lundi de 10h à 12h sans rendez-vous. Mail : contact@lamanche.ufcquechoisir.fr -Tel. 02 33 05 68 75
- **Conseiller TVA Agricole AS Normandie** : Permanence 2^e mercredi du mois de 13h 30 à 16h sans rendez-vous.

Pour tous les services présents au sein de la Maison du Cotentin et de France Services, vous pouvez contacter l'accueil pour avoir des renseignements au 02 33 52 30 30.



CONTACTS UTILES

RAM (relais assistance) liste sur contact
www.petite-enfance50.fr

Centre médico-social – Service Protection Maternelle et Infantile (PMI)
www.manche.fr/parent/assistantes-maternelles.aspx

Caisse d'Allocation Familiale (CAF) pour les démarches administratives
<https://mon-enfant.fr/>

Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
<https://cotesnormandes.msa.fr/lfy>

Pajemploi
<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html>

Services de l'Etat dans la Manche
<http://www.manche.gouv.fr/>

Agenda

Date des Conseils municipaux 2024 à 20h

1^{er} semestre

30

Janvier

30

Avril

27

Février

28

Mai

26

Mars

25

Juin

2^e semestre

30

Juillet

29

Octobre

Pas de conseil
Randonnée
communale le
31 Août

26

Novembre

24

Septembre

17

Décembre

Calendrier 2024 - Ramassages des Poubelle grises et jaunes

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L Jour de l'An	1 J	1 V	1 L Lundi de Pâques	1 M Fête du Travail	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V Toussaint	1 D
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M Victoire de 1945	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J Ascension	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L Armistice	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D Fête nationale	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J Assomption	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D Pentecôte	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L Lundi de Pentecôte	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Noël
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 V	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 S	30 M	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 D Pâques	31 D	31 M	31 V	31 M	31 M	31 S	31 J	31 J	31 M	31 M



Ordures ménagères Emballages recyclables

Devant chez vous. Je sors et je rentre mes bacs à l'heure, par respect pour le voisinage et les piétons. Je présente mon bac sur le trottoir, couvercle fermé, et les poignées tournées vers la route, pour que les agents le saisissent plus facilement. Je ne surcharge pas mes bacs. Ils risquent de ne pas être collectés. Le couvercle doit pouvoir se fermer. Je ne mets pas de sacs en dehors des bacs.

🕒 Déchets à présenter la veille au soir à partir de 19h00.

C'est tout nouveau !

Flashez pour des infos personnalisées sur vos déchets !

